

Inscription Dîner-Conférence



**Jeudi 6 novembre au Centre de congrès Le Noranda,
Rouyn-Noranda**

**12h à 13h – Conférence présentée par CIME*
(Centre d'intégration au marché de l'emploi)**



*« La mixité des équipes de travail : Les bonnes pratiques en matière
d'accueil, d'intégration et de maintien en emploi de la main-d'œuvre féminine
dans un contexte non traditionnel »*

Pour plus d'informations sur l'organisme conférencier CIME (Centre d'intégration au marché
de l'emploi), visitez : <http://cime-emploi.com/>

Entreprise

Entreprise : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____
Adresse : _____

Participants

Nom : _____ Titre : _____
Nom : _____ Titre : _____
Nom : _____ Titre : _____

Frais d'inscription

Je désire réserver _____ (nombre de billets désirés) au coût de 35 \$ + taxes
(40.25\$) chacun.

Signature du représentant de l'entreprise

Date

Inscription Dîner-Conférence



La date limite d'inscription et de paiement est le 24 octobre 2014.

Veillez faire parvenir votre paiement par chèque libellé au nom de C.C. Consultants :

66 Gamble Ouest, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R4

Télécopieur : (819) 797-8547

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter :

Mélanie Brunette, consultante en ressources humaines

Tél. : (819) 797-6373 poste 114

Courriel: mbrunette@emc2consultants.ca

Annexe A

Dîner-conférence



Présentation de l'organisme conférencier

À titre d'OBNL spécialisé auprès de la main-d'œuvre féminine, le centre d'intégration au marché de l'emploi (« cime ») cumule plus de vingt-cinq années d'expertise dans l'orientation, l'aide au placement et le suivi en emploi d'environ trois cents vingt cinq femmes par année. Depuis une dizaine d'années, il a développé une expertise dans l'intervention systémique auprès des secteurs traditionnellement masculins.

Reconnu par ses pairs et par les instances gouvernementales comme chef de file en matière d'outils d'intégration des femmes dans les secteurs traditionnellement masculins, le CIME dispose d'un solide réseau et a reçu plusieurs prix :



Prix Égalité 2013

Pour le guide « [L'intégration des femmes dans les métiers de la construction: une responsabilité partagée](#) »

Prix Égalité 2011

Pour « [La compétence n'a pas de sexe : guide pour l'intégration et le maintien des femmes en formation et en milieu de travail traditionnellement masculin](#) »

Prix TECFE– 2012

Prix de la Table estrienne de Concertation pour la Formation et l'Emploi (« TECFE ») pour l'accompagnement d'une cohorte de femmes en usinage.

Le CIME privilégie une approche participative et la concertation des partenaires. En ce sens, il a collaboré et collabore encore avec des partenaires socio-économiques majeurs. Par exemple :

- La Conférence régionale des élus (« CRÉ ») de l'Estrie
- Le Conseil central CSN Estrie
- Le Conseil régional FTQ Estrie
- Les commissions scolaires de l'Estrie
- L'Association de la Construction du Québec (« l'ACQ ») Estrie
- La Commission de la Construction du Québec (« CCQ »)
- Le Syndicat québécois de la construction (« SQC »)
- Le Comité sectoriel de la fabrication métallique
- La Conférence régionale des Élus (« CRÉ ») de l'Abitibi-Témiscamingue (en 2009 – 2010)
- New Millennium Iron Corp
- La Ville de Montréal

Annexe A Dîner-conférence



Au cours des dernières années, le CIME a accompagné une centaine d'entreprises dans leurs démarches de sensibilisation, de formation ou d'établissement de plans d'action.

Présentation de Geneviève Collette

Diplômée en éducation et en ressources humaines de l'Université de Sherbrooke, Geneviève Collette cumule plus de 10 ans d'expérience en gestion. Elle a œuvré dans le secteur du commerce de détail et du manufacturier, pour ensuite se lancer dans le développement de la main-d'œuvre féminine au sein du Centre d'intégration au marché de l'emploi où elle assure la direction générale.

Très impliquée dans différents comités régionaux et nationaux, elle a mené à bien de nombreux mandats, développé des outils très concrets et animé des ateliers en lien avec l'intégration des femmes dans les métiers traditionnellement masculins notamment dans les services municipaux, le secteur minier, de la fabrication métallique, de la construction ainsi qu'auprès de différents acteurs socioéconomiques.

La notion principale au cœur de ses diverses interventions est « la responsabilité partagée » qu'elle considère comme une condition gagnante afin d'intégrer et de maintenir les femmes dans un métier traditionnellement masculin.